



ASSEMBLEE COMMUNALE

Les citoyennes actives et les citoyens actifs de la commune de La Brillaz sont convoqué·e·s en assemblée communale

le lundi 26 mai 2025 à 19 h 30
à la salle polyvalente de Lentigny.

Ordre du jour

- 1. Promotion des nouveaux citoyens**
- 2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 9 décembre 2024**
(ne sera pas lu ; disponible à l'administration communale et sur le site www.labrillaz.ch)
- 3. Comptes 2024**
(disponibles à l'administration communale et sur le site www.labrillaz.ch)
 - 3.1. Présentation générale du compte communal
 - Compte de résultats
 - Compte des investissements
 - 3.2. Rapport de la commission financière
 - 3.3. Approbation des comptes
- 4. Budget du compte des investissements 2025 : modifications**
 - 4.1. *Parcs publics : arborisation de la place de loisirs à l'arrière de l'Ecole 1901*
 - 4.1.1. Rapport de la commission financière
 - 4.1.2. Vote du crédit y relatif
 - 4.2. *Déchetterie : aménagement de l'Eco-point de Lovens*
 - 4.2.1. Rapport de la commission financière
 - 4.2.2. Vote du crédit y relatif
 - 4.3. *Déchetterie de Lentigny - couverture de la place attenante au hangar : crédit complémentaire*
 - 4.3.1. Rapport de la commission financière
 - 4.3.2. Vote du crédit y relatif
- 5. Reprise des infrastructures du quartier Champ le Devant**
- 6. Règlement scolaire : modification**
- 7. Informations du conseil communal**
- 8. Divers**